

SITE CLASSÉ

Arrêté du 16 septembre 1942.

CRITÈRE : Historique

TYPLOGIE :
Site historique

MOTIVATION

DE PROTECTION

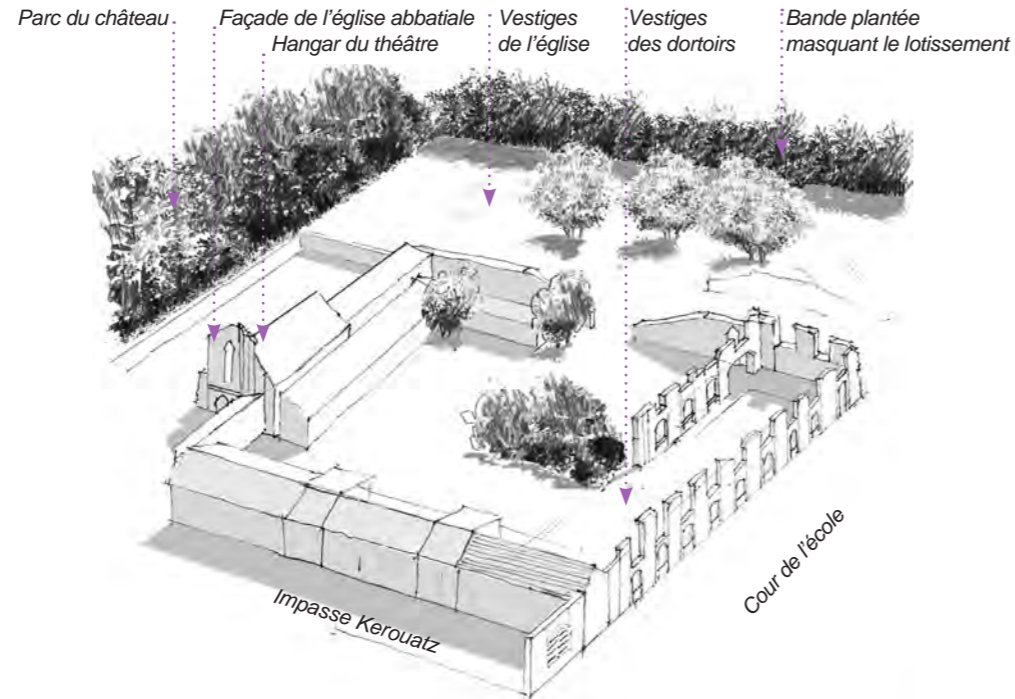
« Il s'agit des ruines d'une abbaye fondée en 1299 par Blanche d'Artois (...). Il reste des parties de l'église abbatiale, du couvent et de son cloître, ainsi que de nombreux souterrains et caves. (...) Situées dans un parc agréable, au milieu de grands arbres ayant poussé au travers des fenêtres et au-dessus des voutes, elles méritent d'être conservées en raison des nombreux souvenirs qui s'y rattachent (...) et de leur intérêt pittoresque et esthétique (opposition des masses de verdure et des murs en ruine) » (Rapport général, mars 1942)

DÉLIMITATION-SUPERFICIE
0,25 hectares.

PROPRIÉTÉ PUBLIQUE
(commune de Nogent-L'Artaud), ET PRIVÉE (Association « Nogent Historique »).

AUTRES PROTECTIONS :

- . Eglise classée Monument Historique (5 février 1920).
- . Plaque commémorative de la fondation de l'abbaye de Nogent-L'Artaud conservée dans l'église, inscrite au titre d'objet (1^{er} fév. 1933)
- . Plaque funéraire de Louise d'Alençon, plaque funéraire de Catherine et Marie-Céline Dalican, religieuses de l'abbaye de Nogent-L'Artaud, dans l'église, objets inscrits (1^{er} fév. 1933)
- . Sites inscrits des bords de Mame et du vieux moulin (9 sept. 1942) et de l'aqueduc de la Dhuys (11 juillet 1942)



Une abbaye royale

Nogent-l'Artaud est situé sur la rive gauche d'un méandre de la Mame, à quelques kilomètres au sud-ouest de Château-Thierry. Au XIII^e siècle, une abbaye de clarisses a été fondée au cœur du village, à proximité de l'église et du château. Dans l'église, une plaque commémorative du XVII^e siècle, autrefois placée au-dessus de la porte d'accès de l'abbaye, offre l'inscription suivante : « Cette abbaye a estee fondée en 1299 par Blanche Reine de Navarre, de Champagne et de Brie. Confirmée et augmentée, par Jeanne sa fille, épouse de Philippe le Bel, Roy de France en la même année. » Blanche d'Artois avait épousé en première nocces Henri I^{er} le Gros, Roi de Navarre et Comte de Champagne et de Brie (1244-1274), puis, en seconde nocces, un fils du Roi d'Angleterre, Edmond I^{er} Comte de Lancastre (1242-1296). Celui-ci avait acquis la seigneurie de Nogent en 1283.

Dans leur livre sur l'histoire de Nogent-l'Artaud, le Dr A. Corlieu et CH. Leguillette décrivent ainsi l'abbaye : « On pénétrait dans le couvent par une porte principale, donnant sur la place, et dont on trouve encore les vestiges entre la petite ferme du couvent et les murs du château. La porte franchie, on se trouvait dans une cour, au milieu de laquelle était un puits qui existe encore. Le cloître était constitué par quatre corps de bâtiments en forme de quadrilatère, auxquels était adossée une galerie ou promenoir. Au milieu était la cour d'honneur ou jardin. L'église [abbatiale] formait le côté nord de ce quadrilatère.

Le côté sud, comprenait, au premier étage, les dortoirs avec neuf grandes baies ou fenêtres, ayant vue sur une autre cour et sur le petit bois ou bosquet du couvent. De grandes caves existaient sous cette partie.

A l'est du bâtiment et jusqu'aux murs et fossés du couvent étaient les jardins et bosquets s'étendant jusqu'aux murs qui les séparaient de la place dite des marronniers.





NOGENT- L'ARTAUD
2 137 habitants
(Insee RGP 2010)

FRÉQUENTATION DU SITE
. visite par l'association Nogent Historique sur demande, et tous les dimanches en juillet/août.
(Visiteurs nombreux, en lien avec la halte nautique des bords de Marne)
. théâtre

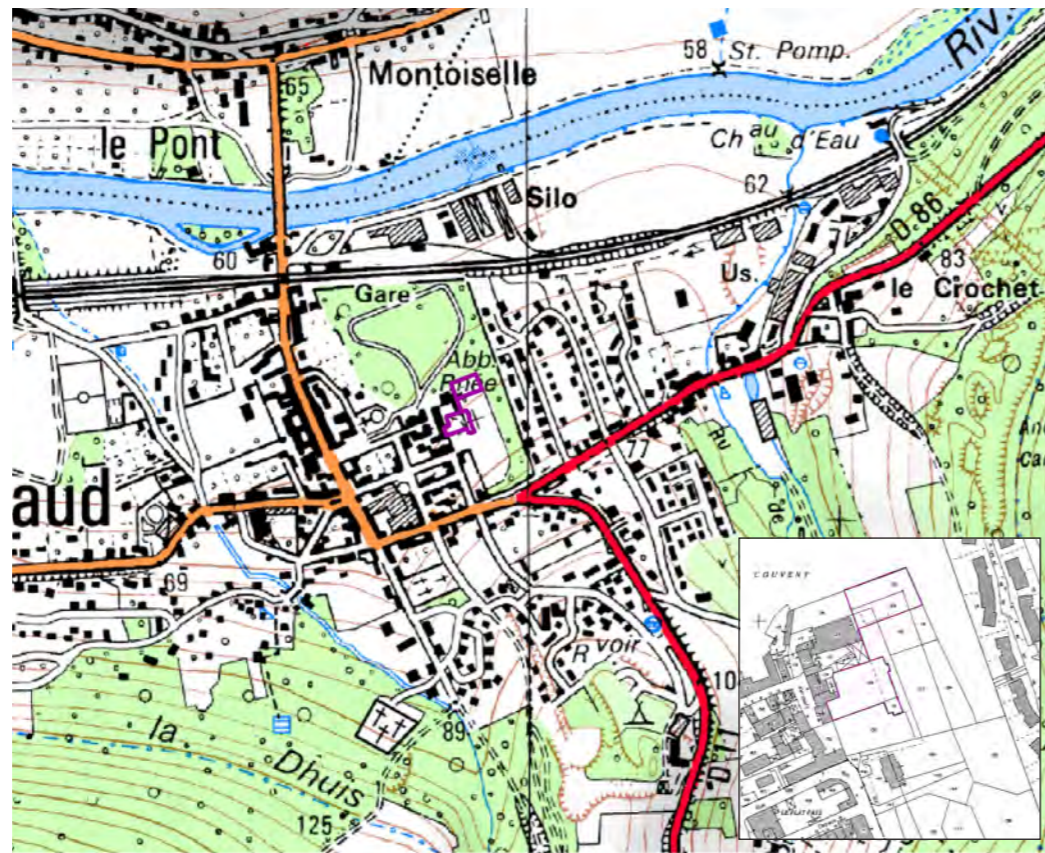
AMÉNAGEMENT- ENTRETIEN
. Assurée par l'association Nogent Historique et la commune
. Document de gestion : non

SIGNALÉTIQUE : Aucune

MUTATIONS :
. Etat du site : quelques atteintes
. Principales mutations : urbaines

ENJEUX :
. Le site ne protège pas l'ensemble des vestiges existant. Les abords boisés doivent être conservés.
. Contrôle des abords du site (clôtures, extensions urbaines...) et gestion des clôtures afin de rendre l'ensemble du site plus lisible.
. L'abbaye offre un cadre monumental qui mériterait d'être mieux valorisé dans le cadre de diverses manifestations

POUR EN SAVOIR PLUS :
. A. CORLIEU, Ch. LEGUILLETTE, *L'Histoire de Nogent-L'Artaud*, Imprimerie moderne, Château-Thierry, 1906
. Valérie CUBADDA, *Seigneurs et terroir de Nogent-l'Artaud aux XI^e et XIII^e siècles*, Mémoires de la Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie de l'Aisne, T XLVII (1997)



Scan25® © IGN 0 250 500 Mètres

L'église [abbatiale], dont il ne reste que les ruines et une petite partie du portail, avait 10 m de large sur 50 m de long. Elle consistait en une nef sans bas-côtés. Le clocher était à l'entrée de l'église à droite près du portail.»

L'abbaye de clarisses fut détruite par les Anglais en 1452 à la fin de la guerre de Cent ans, puis reconstruite en 1477. Dix-huit religieuses y vivaient en 1789 avant leur départ en 1792. Les biens du couvent furent vendus le 28 novembre 1793. Après la révolution, les bâtiments servirent de carrière de pierres.

Une abbaye en ruine

Les ruines de l'abbaye aujourd'hui peu visibles sont situées à l'arrière des habitations construites dans l'impasse Kerouatz, derrière l'église. L'ancienne porte d'accès existe toujours dans l'impasse. Au nord-est, l'entrée de l'église abbatiale et une partie du clocher ont été conservées et donnent accès au hangar du théâtre municipal accolé aux ruines. De nombreux vestiges subsistent à l'intérieur du théâtre : escalier en pierre montant au clocher, corbeaux en pierre... Ce secteur n'est pas protégé. A l'est, le périmètre protège un tas de pierre, les ruines du chevet de l'église. Au sud, une partie de la façade du cloître se dresse encore au fond de la cour de l'école. L'ancien puits et les caves voûtées subsistent. L'ensemble du site est clôturé.

Les abords sont simplement engazonnés et plantés d'arbres. Ils bénéficient au nord de la proximité des boisements du parc du château. A l'est une bande boisée les sépare d'un lotissement. La gestion du site, parfois fréquenté par des enfants, a abouti à la multiplication des clôtures. Quelques pavillons apparaissent aux abords. Le dégagement de la végétation autour des ruines a fait perdre un des critères de la protection, la vision d'un tableau romantique mêlant ruines et végétation. L'ensemble conserve cependant un caractère monumental qui mériterait d'être mieux valorisé. Les protections au titre des sites sont ponctuelles et ne protègent pas l'ensemble des vestiges.

Dreal de Picardie, 56, rue Jules Barni - 80040 Amiens Cedex 1, Tél. : 03 22 82 25 00
Réalisation de l'étude : Atelier Traverses, 1 rue Duméril-75 013 Paris



En haut à droite : diverses vues des ruines, à droite le théâtre
- En bas, à droite : les vestiges des dortoirs de l'abbaye vue de la cour d'école